

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République



Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 - Agrément- N° 11710

Comité de Seine-Saint-Denis

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

En cette année particulière, notre Assemblée générale s'est tenue par internet le 27 février 2021. Les membres de l'association, préalablement élus par un vote par correspondance ou par internet, se sont réunis dans les locaux du CDOS 93 à Pantin

A l'issue du vote, un nouveau président ainsi que les nouveaux membres élus ont constitué un nouveau bureau.

Monsieur Sébastien DUFRAIGNE est proposé comme Président du CDMJSEA 93, la proposition soumise aux votes est approuvée à la majorité.

Monsieur André MIGNOT est proposé comme Président Honoraire, la proposition soumise aux votes est approuvée à la majorité.

Sur 191 cotisants, pouvant voter, 156 votes ont été enregistrés : 138 par votes internet, 10 votes par courrier et 8 pouvoirs.

Début de L'assemblée générale en visioconférence à 11h00.

L'assemblée est présidée par **Sébastien DUFRAIGNE** en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par **Claude BERCIERE**.

Intervention du Président Sortant Monsieur André MIGNOT :

Bonjour à tous Chers amis médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Ce jour, je prends la parole pour la dernière fois en tant que président du CDMJSEA 93. Avant toute chose ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2020. Je pense à Louis AUZARY, à Georges MERLOT et tout dernièrement Gérard Carpentier, à l'âge de 78 ans, décédé le 20 février dernier. Je voudrais remercier tous les conseils d'administration qui se sont succédés, vous remercier, vous les adhérents à notre comité ici présents par Internet et pour certains d'entre vous depuis sa création, de m'avoir fait confiance durant ces 20 années de présidence. Un grand merci également à mon aide de camp qui a fait et fait un travail exceptionnel à mes côtés. J'ai nommé Sylvette HOUZÉ, merci Sylvette. Féliciter, la toute nouvelle équipe qui a été élue le 25/02/2021 par



Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :

Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy. Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Mail : cdmjs93@gmail.com – Site : www.cdmjs93.fr

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République



Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 - Agrément- N° 11710

Comité de Seine-Saint-Denis

un score de 82,11 % de votants. Les chiffres détaillés vous seront communiqués dans quelques instants. Après 30 années passées au comité des médaillés comme membre puis trésorier adjoint, j'accédais, il y a 20 ans à la présidence lors de notre AG qui se tenait à Neuilly-sur-Marne. Je passe donc le flambeau ce jour pour ne pas être comme certains le souhaiteraient être un président à vie. Ce parcours que je ne regrette aucunement c'est de l'avoir mis au service des bénévoles associatifs méritants et pour cela j'en suis fier. Pour cette nouvelle équipe, qui prend ses fonctions aujourd'hui, je lui souhaite tout le bonheur de se mettre au service de nos bénévoles Séquano-Dionysiens qui méritent d'obtenir une distinction. Soyez les ambassadeurs des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif, je vous souhaite bon courage. J'en terminerai non pas par un au revoir ou un adieu, mais vous dire plutôt à bientôt. Au cours de ce parcours j'ai beaucoup appris, j'ai surtout rencontré des gens merveilleux et admirables avec qui j'ai eu de très bons échanges. Merci à tous et à bientôt.

Intervention de Monsieur Sébastien DUFRAIGNE :

Mesdames, Messieurs, Chères adhérentes, chers adhérents, Chers amis.

Aujourd'hui, vous venez de m'accorder toute votre confiance en m'élisant Président du CDMJSEA 93. Je vous remercie très sincèrement et très chaleureusement de cette confiance. Je voudrais avant tout avoir mes premières pensées de Président pour celles et ceux d'entre nous qui nous ont quittés et aussi pour celles et ceux qui pour des raisons de santé ne sont pas en mesure d'être à nos côtés aujourd'hui. La mission que vous venez de me confier est de succéder à Monsieur André MIGNOT, oui j'ai bien dit succéder et non pas remplacer. En effet, comment pourrais-je remplacer un homme qui depuis tant d'années, a su faire vivre et développer le CDMJSEA 93 sans compter son temps et de son énergie. Andréa su, grâce à son dévouement et l'aide des membres du comité directeur faire en sorte de mettre à l'honneur un nombre très important de récipiendaires à une distinction des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif. Nous pouvons être également fiers du travail mené sans relâche sur les différentes organisations et représentations, comme le ravivage de la flamme et les remises des médailles en préfecture. Alors André, je t'adresse toutes mes félicitations pour ton engagement et te remercie pour tout ce que tu as fait pour le CDMJSEA 93. J'espère que je serai le digne successeur que tu espérais et dont tu seras fier. Je tenais également à féliciter l'ensemble des 22 membres fraîchement élus au sein du conseil d'administration



Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :

Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy. Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Mail : cdmjs93@gmail.com – Site : www.cdmjs93.fr

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République

Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 - Agrément- N° 11710



Comité de Seine-Saint-Denis

du CDMJSEA 93 pour cette olympiade 2021-2024. Comme par le passé, j'aurais également besoin de vous tous dans ma mission de Président, pour continuer à faire grandir le comité, le faire reconnaître des autorités départementales, continuer le développement des adhésions des médaillés du comité et aussi faire adhérer les nouveaux récipiendaires. Une association ne peut pas exister avec seulement un Président. C'est pour cela que je compte sur les membres du bureau et du comité directeur pour m'assister autant qu'ils le pourront dans mes différentes missions. Je suis également fier d'avoir André comme Président Honoraire, je sais que je pourrai toujours compter sur son aide et son savoir-faire. Enfin, pour l'ensemble des adhérents au comité, je tenais de nouveau à vous remercier pour la confiance que vous m'accordez dans mes nouvelles fonctions de Président. La tâche que vous venez de me confier, je m'efforcerai de l'effectuer avec vigueur et loyauté, dans la même lignée qu'André. J'en ai fini de mon premier discours en tant que président du CDMJSEA 93, j'espère ne pas avoir été trop long ou trop ennuyeux. Merci encore à toutes et à tous et compte tenu de la situation sanitaire c'est avec grande tristesse que nous ne pourrons malheureusement pas cette année échanger un verre de l'amitié tous ensemble. Vivement un retour à la normale, je vous souhaite à tous une excellente journée et prenez soin de vous et de vos proches.

1ère RESOLUTION : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er Février 2020

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

2ème RESOLUTION : Approbation du Rapport Financier 2020 comprenant :

- Bilan financier au 31 décembre 2020
- Compte de résultat au 31 décembre 2020
- Rapport des vérificateurs aux comptes

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

3ème RESOLUTION : Approbation du Budget Prévisionnel 2021

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.



Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :

Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy. Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Mail : cdmjs93@gmail.com – Site : www.cdmjs93.fr

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République

Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 - Agrément- N° 11710



Comité de Seine-Saint-Denis

4ème RESOLUTION : Approbation du maintien du montant des Cotisations du CDMJSEA 93 pour 2022

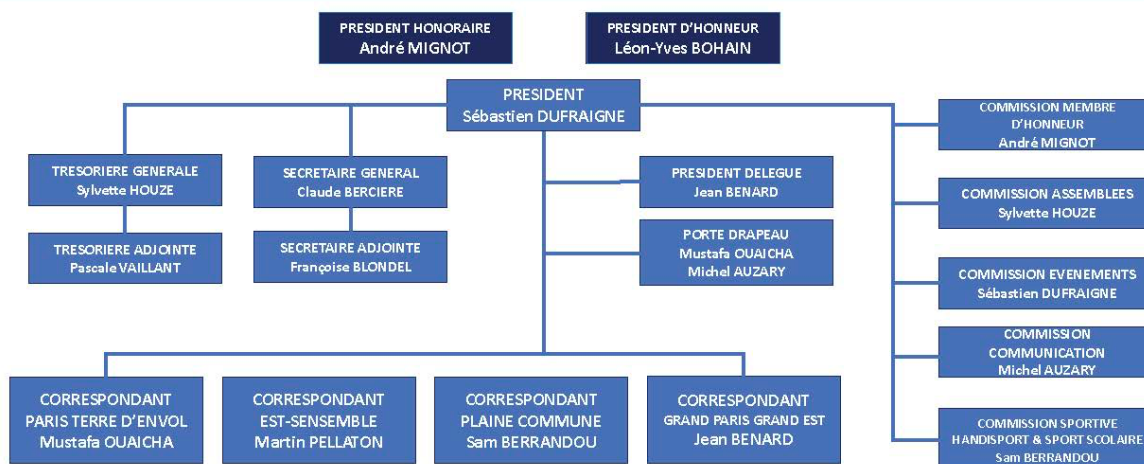
Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

5ème RESOLUTION : Vote de l'équipe dirigeante pour l'olympiade 2020 - 2024

Les 23 membres du Conseil d'Administration ont été élu à l'unanimité



Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Seine Saint Denis



Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :

Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy. Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Mail : cdmjs93@gmail.com – Site : www.cdmjs93.fr

Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République

Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 - Agrément- N° 11710



Comité de Seine-Saint-Denis

Désignation de 2 vérificateurs aux comptes :

Madame Christine DEMEILLAT et Monsieur Franky BERNARD sont reconduits.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Pantin le 27 février 2021

Le Président de séance

Sébastien DUFRAIGNE

Le Secrétaire de séance

Claude BERCIERE



Correspondance à adresser au siège administratif à l'attention de :

Monsieur le Président du CDMJSEA93 - 32 rue Delizy. Hall 2 - 93694 PANTIN Cedex

Mail : cdmjs93@gmail.com – Site : www.cdmjs93.fr